



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais médicaux et chirurgicaux

Question écrite n° 39882

## Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les conséquences des propositions d'économie drastiques de la Caisse nationale d'assurance maladie. Ces économies globales à réaliser sur quatre ans concernant le traitement de l'insuffisance rénale par dialyse se monteraient à 2 milliards de francs. Pourtant, et alors que l'on ne connaît pas précisément le nombre de malades à dialyser et que le nombre de patients croît de 5 à 6 % par an, les coûts augmentent de plus en plus d'année en année. C'est pourquoi on peut craindre que la France n'adopte un système d'accès aux soins à l'anglo-saxonne où seuls les plus riches survivent. Il sollicite donc quelques informations sur l'accès aux soins néphrologiques qui pourraient rassurer les associations représentant les insuffisants rénaux.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Desallangre](#)

**Circonscription :** Aisne (4<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39882

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 janvier 2000, page 153